

Décision

Générale

colonial

Décision n° 835 concernant les Services Etat.

n° 835

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date de publication
1 juin 1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'officier de Milice de 2e classe Ali Adou, matricule 931, de la 2e Compagnie de Milice à Tadjourah, arrivant en fin de contrat le 25 mai 1966, est mis à la retraite à compter du 26 mai 1966, daté à laquelle il sera rayé des contrôles du Corps. Il recevra le certificat de bonne conduite.